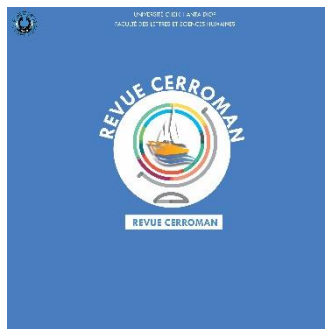


REVUE CERROMAN N° 3

Lettres, Langues, Arts, Littératures, Civilisations, Sciences sociales



Centre d'Etudes et de Recherche en Romanistique
Département de Langues Romanes
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Des maux et des mots. Quand la parole se fait thérapie.

ARGUMENTAIRE

Le titre retenu vise à susciter une réflexion à caractère interdisciplinaire et comparatiste. Par « maux » il faut entendre les écueils aussi bien individuels que collectifs qui affectent les sociétés notamment les formes de radicalité, les violences implicites ou exacerbées, les maladies latentes ou les gangrènes existentielles sans oublier les blessures symboliques. Quant à « mots », ils se rapportent aux paroles comme mode d'expression, de médiation ou d'intermédiation, des formes de soins exprimées par le verbe, nous pensons expressément aux chants, aux nombreuses invocations, à divers langages comme ressources thérapeutiques, référence faite ici aux discours et narrations historiques et littéraires, indépendamment des opinions politiques pleinement assumées

Quand la parole se fait thérapie, elle s'inscrit dans un registre obéissant à une triple dimension : éthique, épistémologique et cathartique qui vise : d'une part, à favoriser l'expression des ressentis et des éprouvés en rapport avec la considération phénoménologique du « vivre avec » la douleur au quotidien, incluant les dimensions de soin, de traitement, de suivi et d'accompagnement, ainsi que les relations aux proches dans un cadre de vie et un territoire donnés ; d'autre part, à mettre en dialogue des différents savoirs locaux ou endogènes élaborés à partir des expériences pratiques. Ici,

nous partons du postulat selon lequel la reconnaissance des différents savoirs contribue à l'amélioration des dispositifs thérapeutiques possible et disponibles.

Quand la parole se fait pouvoir, elle cultive le plus souvent l'intransigeance, la destruction, l'excès et toute forme de dérive. Sous la pression d'une parole médiatisée, le monde peut encourir les pires catastrophes. Dans ce cas, on parle de fake-news ou d'une véritable course aux armements communicationnels non conventionnels.

Quand la narration se déploie sur les maux des sociétés, elle garde toute sa capacité de créer, de resémantiser, de décontextualiser en lien avec les facteurs linguistiques, sociaux, politiques et culturels. Ici, il s'agit d'étudier les représentations des crises, des formes d'extermination des mémoires, des cultures, des identités et des patrimoines.

Les axes thématiques suivants sont proposés pour mieux appréhender le dialogue des disciplines en termes de contributions attendues :

- Langages, radicalités, violences et exclusions
- Opinions, populisme et propagande
- Drames migratoires et identités
- Paroles, savoirs locaux/endogènes et thérapie
- Résistances et formes d'expression culturelle
- Représentations littéraires des faits sociaux
- Cybermonde, fake news et activismes
- Réseaux sociaux, communication politique et institutionnelle
- Violences symboliques, patrimoines et traumatismes de masse
- Mémoire fantôme, amnésie, négation et vulnérabilité
- Silenciation, censure et stratégie d'affranchissement
- Souvenirs, trauma social, tabous et déni
- Crises, enseignement/apprentissage et didactique d'urgence

LANGUES DES COMMUNICATIONS

Espagnol, italien, français, portugais et anglais.

SOUSSION DES PROPOSITIONS D'ARTICLES

Les propositions d'articles seront envoyées au plus tard le 30 septembre **2024 à l'adresse suivante** :

- revuecerroman.flsh@ucad.edu.sn

Début décembre 2024 : publication du 3^e numéro

COMITÉ EDITORIAL

ANGONE Ferdulis Zita Odome (UCAD), DIAKITÉ Mahamadou (UCAD), DIALLO Oumar (UCAD), DIATTA Bakary (UCAD), DIOMPY Mark Séraphim (UCAD), DIONE Christian Bale (FASTEF, UCAD), José HORTA (Lecteur UCAD),

LATTARACA Umberto (Lecteur UCAD), MANGANE Oumar (UCAD), MBAYE Djibril (UCAD), MBENGUE Adama (UCAD), NDOUR Georgette (UCAD), NDOUR Paul (UCAD), SAMB Fatime (UCAD), THIAM El Hadji Omar (UCAD)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

BA Chérif Daha, professeur des Universités (UCAD), BA Idrissa, professeur des Universités (UCAD), BA Tapsir, Maitre de Conférences (UCAD), DIENG Maguette, Maitre de Conférences (UCAD), FALL Moussa, Maitre de Conférences (UCAD), FAYE Djidiack, Maitre de Conférences (UGB), GOMES Alyxandra Nunes, professeur (Universidade do Estado da Bahia, Brésil), HAYDARA Abou, professeur des Universités (UCAD), LOBO Andea de Souza, professeur (Universidade de Brasília, Brésil), MBAYE Djibril, Maitre de Conférences (UCAD), MONACELLI Nadia, professeur des Universités (Université de Parme, Italie), NOUMBISSI Nzachée, professeur des Universités (UCAD), PIAZZA, Isotta, professeur des Universités (Université de Parme, Italie), SEMEDO Odette, chercheur (Instituto nacional d'Estudos e Pesquisa, Guiné-Bissau), SOW Nioro, professeur des Universités (UGB), THIAM El Hadji Omar, Maitre de Conférences (UCAD), TONUS José Leonardo, Professeur des Universités (CRIMIC, Université de la Sorbonne, Paris IV), VARROTI Carlo, professeur des Universités (Université de Parme, Italie), WEIGEL François, professeur des Universités (Universidade Federal de Rio de Janeiro), YAO Jean-Arsène, professeur des Universités (Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire)

NORMES EDITORIALES DE LA REVUE CERROMAN

La Revue CERROMAN publie des textes originaux écrits en espagnol, italien, portugais, français et anglais.

Les textes doivent être proposés en version électronique (Word) et en police Times New Roman 12, interligne 1.5. La taille maximale de chaque texte est de 15 pages.

NORMES DE PRÉSENTATION DU TEXTE

Les règles de rédaction scientifique pour une contribution théorique et fondamentale sont les suivantes :

- Titre de l'article ; Prénom et Nom de l'auteur ; Institution d'attache (département et université) ; Adresse électronique ; Résumés en français ; Mots-clés ; Abstract ; Keywords.
- Une introduction avec justification du thème ; problématique et méthodologie ;
- Un développement articulé ;
- Une Conclusion ;
- Des Références bibliographiques.

NOTES INFRAPAGINALES

Elles sont rédigées en taille 10. Les appels de notes de bas de page doivent être placés après les guillemets fermants : Exemple : « L'Hôtel de Ville [...] est toujours plein à craquer d'une foule chaleureuse et vigilante »¹.

Écrire les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*sine qua non, de facto*). NB : le grec est toujours en caractères droits.

ARTICULATIONS DE L'ARTICLE

Les titres des sections du texte doivent être numérotés comme suit :

1. Titre chapitre (en lettres majuscules)
 - 1.1. Titre sous-chapitre (en lettres minuscules)
 - 1.2. Titre sous-chapitre (en lettres minuscules)

LES CITATIONS

Les citations très courtes seront indiquées entre guillemets et intégrées dans le texte. Les citations d'une longueur supérieure à trois lignes seront présentées en retrait. Les coupures dans une citation doivent être figurées par trois points entourés de crochets [...].

- Les références de citations sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées).

Exemple : - « Il devient indispensable que des Africains se penchent sur leur propre histoire et leur civilisation et étudient celles-ci pour mieux se connaître » (Ch. A. Diop, 1981, p. 272)

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples: Selon T. Obenga (1996, p. 12) « la jeunesse africaine doit faire bouger les choses ».

3. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrage

Nom de l'auteur en majuscule ; Initial du prénom de l'auteur ; Année de publication ; Titre de l'ouvrage en italique ; lieu d'édition ; maison d'édition.

Les auteurs multiples sont séparés par des virgules. Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2e éd.)

Exemple : DIOP Ch. A., 2000, *Civilisation ou Barbarie*, Paris, Présence africaine.

Article ou extrait d'ouvrage

Nom de l'auteur en majuscule ; initiale du prénom ; année de publication ; titre de l'article entre guillemets ; nom de la revue en italique ; numéro de la revue ; la délimitation de l'article (les pages). Pour les sources en anglais, il faudra utiliser des guillemets anglais.

Exemple : Le Bohec Y., 1997, « L'honneur de Regulus », *Antiquités Africaines*, n°33, p. 91-95.

Thèse

Kane O., 1986, « Le Fuuta-Tooro, des satigi aux almaani : 1512-1807 », Thèse de Doctorat d'État, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur

Webographie

Ouvrage

Nom de l'auteur en majuscule ; Initiale du prénom ; Titre de l'ouvrage en italique ; Adresse url ; Date de consultation.

Article

Nom de l'auteur en majuscule ; Initiale du prénom ; titre de l'article entre guillemets ; nom de la revue en italique ; numéro de la revue ; date de consultation, adresse url et le DOI.

NB. : De plus en plus, la DOI est employée à côté de l'URL, elle tend à la remplacer.

AUGIER M., « Nommer les prêtresses en Grèce ancienne (Ve-Ier siècle) », *Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 45 | 2017, consulté le 26 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cli/13480> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cli.13480>